



communiqué

N°:
No.: 100

NOMINATION DE MEMBRES CANADIENS A
LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

Le 29 juin 1984

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui la nomination des nouveaux membres canadiens de la Cour permanente d'arbitrage (établie par la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux de 1899). Ce sont:

1. L'honorable Juge Bertha Wilson
Cour suprême du Canada
Ottawa, Ontario
2. Professeur Ronald St.J. Macdonald, c.r.
Faculté de droit
Université de Dalhousie
Halifax, Nouvelle-Ecosse
3. Monsieur Leonard H. Legault, c.r.
Conseiller juridique du ministère des
Affaires extérieures
Ottawa, Ontario
4. Monsieur Yves Fortier, c.r.
Messrs Ogilvy & Renault
Montréal, Québec

.../2

Les membres de la Cour permanente d'arbitrage sont nommés pour un mandat de six ans et ne touchent pas d'honoraires. Ils représentent la magistrature, la communauté universitaire, la fonction publique et les avocats en exercice.

Outre les fonctions d'arbitres qu'ils seront peut-être appelés à remplir, les membres canadiens forment aussi le Groupe national canadien pour la Cour internationale de justice, auquel il incombe de présenter des candidats au Secrétaire général des Nations Unies en vue de l'élection de juges à la Cour. Sont élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue aussi bien à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité. Les prochaines élections auront lieu l'automne prochain, lors de la 39e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Cour internationale de justice compte quinze membres dont le mandat est de neuf ans. Un ancien conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, M. le juge John E. Read, aujourd'hui décédé, a siégé à la Cour de 1946 à 1958.